

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
~~Les manuscrits non insérés seront rendus.~~

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La fête patronale de saint Louis de Gonzague a été célébrée, avant-hier dimanche, suivant la tradition, au collège de la Visitation. Dans la matinée avait eu lieu la cérémonie de la première communion pour les élèves de l'établissement. Le soir, un feu d'artifice a été tiré dans les jardins, et un brillant concert, exécuté par la fanfare du collège, a charmé l'assistance d'élite que cette fête avait réunie.

Le nommé Alexandre Bertrand, sapeur-pompier, a trouvé une somme de vingt francs cinquante, qu'il s'est empressé de déposer au bureau de police de la Condamine où sa propriétaire est venue la réclamer, peu de temps après.

Le quartier de la Condamine a été mis en émoi, mardi dernier, par une scène violente. Le nommé Jean Fassetta, âgé de 26 ans, né à Cavour (Italie), époux de Madeleine Bessone, également italienne, avait, à la suite de démêlés et de scènes de jalousie justifiées, dit-on, par sa conduite, quitté celle-ci, il y a environ un an et demi.

De retour d'Amérique, où il avait exercé diverses professions, Fassetta arriva à Monaco, il se rendit chez M. Jaume, au service duquel était sa femme. Il eut avec elle un assez long entretien à la suite duquel leurs relations parurent se détendre, lorsque mardi matin le mari se présenta de nouveau au magasin de M. Jaume, où il trouva sa femme au travail; il la supplia de le suivre à Turin et de reprendre la vie commune. Devant son refus catégorique, Fassetta sortit un revolver de sa poche et fit feu sur la malheureuse. Trois balles l'atteignirent à la joue gauche, à la mâchoire et au bras. Le meurtrier s'éloigna ensuite par la rue Louis où il fut arrêté sans opposer de résistance. La victime a été conduite à l'hôpital. Ses blessures, quoique sérieuses, ne mettent pas sa vie en danger. Une instruction a été immédiatement ouverte par M. l'Avocat général.

Un charretier, François Ricord, après avoir dételé, reconduisait ses chevaux à l'écurie, lorsque ceux-ci, effrayés par l'approche d'un tramway, s'affolèrent sur le boulevard des Moulins, le charretier fut désarçonné et traîné pendant quelques mètres, courant un sérieux danger. Grâce au sang-froid de M. Blanc, artiste à l'orchestre de Monte Carlo et de l'agent Latil, les bêtes purent être maîtrisées et le charretier put reprendre sa route en ayant été quitte pour la peur.

Nous apprenons avec plaisir que la section turinoise de l'importante Société l'Audax a arrêté le programme d'une grande excursion qui aura lieu les 6, 7 et 8 septembre prochain avec l'itinéraire suivant: Turin-Coni-Nice-Monaco-Vintimille-Turin.

On se rappelle que le Sport Vélocipédique de Monaco s'était rendu à Turin le 31 mai dernier. C'est pour rendre cette visite que l'Audax viendra à Monaco, où des fêtes seront préparées en son honneur.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de M. le chevalier Ernest de Borman, survenu au château de Meldert (Belgique), le 11 juin, à l'âge de 66 ans.

Le défunt était apparenté à M. Robyns de Schneider, consul général de Monaco à Bruxelles.

VOYAGES INTERNATIONAUX AVEC ITINÉRAIRES FACULTATIFS

La Compagnie P. L. M. délivre, toute l'année, dans toutes les gares de son réseau, des livrets de voyages internationaux avec itinéraires établis au gré des voyageurs sur les réseaux français de P. L. M., de l'Est, de l'Etat, du Nord, de l'Orléans, de l'Ouest et du Midi, et sur les chemins de fer allemands, austro-hongrois, belges, bosniasques et herzégoviniens, bulgares, danois, finlandais, italiens, et siciliens, luxembourgeois, néerlandais, norvégiens, roumains, serbes, suédois, suisses et turcs.

Ces voyages, qui peuvent comprendre certains parcours par bateaux à vapeur ou par voitures, doivent, lorsqu'ils sont commencés en France, comporter obligatoirement des *parcours étrangers*.

Parcours minimum: 600 kilomètres. — Validité: 45 jours jusqu'à 2,000 kilomètres; — 60 jours de 2,001 à 3,000 kilomètres; — 90 jours au dessus de 3,000 kilomètres.

Arrêts facultatifs. — Les demandes de livrets internationaux sont satisfaites à Paris et Nice le jour même lorsqu'elles arrivent à ces gares, avant midi.

Pour toutes les autres gares, les demandes doivent être faites quatre jours à l'avance.

XII^e Congrès international de la Paix

Par décision du Bureau de Berne, il a été convenu que le XII^e Congrès international de la Paix se tiendrait à Rouen le 22 septembre 1903, pour se terminer par une excursion au Havre, le 26. En dehors d'un comité de patronage comprenant les membres du groupe parlementaire de la Paix et les pacifistes étrangers, MM. F. Passy, E. Arnaud, Ch. Beauquier, H. Follin, Lucien Lé Foyer, Méringhac, G. Moch, Ch. Richet et Ed. Spalikowski, composant la Délégation permanente des Sociétés françaises de la Paix sont chargés de préparer cette imposante manifestation. M. Ed. Spalikowski a été nommé président du comité d'organisation, MM. H. Follin et Allégret, vice-présidents.

Les adhérents sont priés de bien vouloir adresser leurs noms et leur cotisation (5 francs au minimum) soit au président, soit au secrétaire général, M. Ch. Couët, hôtel des Sociétés savantes, rue Saint-Lô, Rouen.

En conséquence, le 2^e Congrès national, qui devait se tenir dans cette ville, n'aura pas lieu.

Variétés Monégasques

L'éducation du Prince Antoine de Monaco
et ses notes de voyage
en Italie et en Allemagne
(1679-1680)

Suite

ROME. — Le palais Médicis et la Trinité du Mont. Le palais Farnèse, où loge l'ambassadeur de France: le *Taureau*, qui a quatorze pieds de large et dix-huit de haut (1).

La vigne Bourghèse pour les grands parcs coupée d'allées bien couvertes, pour la richesse du palais des statues et des peintures: le *Maure dans le bain* (2), l'*Hercule*, un *Dieu Isis*, un *Dieu Mome* assis dans une chaise, le haut fait comme un singe (3), la *Femme couchée* sur le matelas (4), le *David* du cavalier Bernin (5), la *Chaise* (6), la *Teste* qui s'avance en grondant, une espinette organisée.

Le palais Bourghèse a cent cinquante pièces de Raphaël, cent cinquante de Titian et, à proportion, de Carache, de Corregio, du Bassan, du Dominiquain, de Pierre de Cortone et autres; les fresques du Capucin, l'enfilade des portes, la fontaine au bout, la taille des portes, toutes d'albâtre de couleur grisâtre et presque semblable à l'agate; le cabinet des Miroirs, avec les bustes de porphyre des *Douze Césars*, les glaces des miroirs peintes à demy.

Le palais d'Este, à Tivoly, a 16 milles de Rome, la quantité d'eaux, et la *Rome antique* (7), aux grands jets du milieu à quatre estages, aux deux estages de robinets et de bassins au travers du jardin, à la cascade et la grotte à côté, au *Joueur de trompette*.

Au jardin de Belveder (8), un jeu d'orgue fait un beau jet d'eau (9).

La villa Montalto, au cardinal Savelly (10).

La villa Chigi (11), petite mais jolie pour les eaux; il y a un cabinet avec mille curiosités, entre autres le *Priapus sonorus*, les deux *chevreuils* monstres, un *hypocriche*. Plusieurs membres d'hommes et de bestes pétrifiés.

(1) Le *taureau Farnèse*, maintenant au Musée royal de Naples.

(2) C'est le *Pêcheur africain* du Musée du Louvre. — On sait que la collection de la villa Borghèse fut presque en totalité acquise, en 1808, par Napoléon I^{er}.

(3) Ce doit être encore un des *Isis* du Louvre.

(4) L'*Hermaphrodite*, celui du Louvre; on sait que le matelas fut ajouté par Bernin; il est remplacé à la villa Borghèse par un semblable, entré dans la collection depuis la vente de 1808.

(5) Resté à la villa Borghèse.

(6) Siège antique de porphyre; doit être au Louvre.

(7) Il s'agit d'une reproduction, dans un bosquet de la villa d'Este, des monuments de Rome faits en relief en mastic.

(8) C'est le second nom de la villa Aldobrandini à Frascati. — Cette partie du journal a subi des interversions; aussi, après cette note sur la villa Aldobrandini, qui montre que le duc de Valentinois, après avoir visité Tivoli, fit une excursion dans les monts Albains, nous avons rapproché ce qu'il dit d'autres villas à Frascati et à Albano, que le copiste avait renvoyé une page plus loin, au milieu des monuments de Rome.

(9) Disposition, à l'imitation des anciens, de petites chutes d'eau destinées à obtenir des accords de sons en tombant dans des bassins ou sur des degrés de marbre. — Le *jeu d'orgue* de la villa Aldobrandini était célèbre.

(10) Autrement appelée aujourd'hui villa Bracciano, à Frascati.

(11) A Ariccia, près Albano.

Au Vatican, les statues d'*Apollon*, de *Laocoon*, du *Tibère*, de l'*Antin* (1), favori d'Hadrian, et autres.

La bibliothèque, une grande salle soutenue de piliers au milieu; au bout, de chaque côté, une grande enfilade de portes, qui fait en tout trois cent pas, tout du long de la galerie. Il y a une infinité de manuscrits: la traduction d'un manuscrit que donna la reine de Chypre, des manuscrits hébraïques, Virgile, trente lettres françaises d'Henry huitième à Anne de Bouloin, originaux de Saint Ciprian, de Saint Thomas, des écritures sur des escorces d'arbres, des tablettes de bois où l'on écrit à la pointe du stilet, des écrits de la Chine, où il y a, dit-on, vingt-quatre mille lettres dans l'alphabet, des originaux de Luther; toutes les salles peintes admirablement, tant la grande que celles de la galerie. Les livres sont divisés par grandes armoires qui ferment.

Au-dessous de la bibliothèque est l'arsenal des armes, à armer quarante mille hommes, où sont les armes de Bourbon (2).

Au palais, l'on voit de grandes salles peintes des dessins de Raphaël et autres, où les peintres sont sans cesse à copier. La disposition des salles du couchant et de la garde des portes: une aux prélats, une au prince Savelly, et le bas aux Suisses. La grande salle, pour aller à la chapelle.

Les grands degrés [de Saint-Pierre] qui répondent aux portiques de la place. Le *Constantin* du sieur Bernin (3), le grand portique à l'entrée de l'église Saint-Pierre.

Dans la dicte église il y a quatre petit dômes de chaque côté et un dôme qui fait la croix. Le grandissime dôme est au milieu, celui du chœur et deux aux deux portes, quatre piliers de trente pieds d'épaisseur, quatre colonnes de bronze doré, soutenant une couronne de mesme, couvre le maître autel. Les corps de Saint Pierre et de Saint Paul sont dessous dans une chapelle où l'on descend. Il n'y a rien de plus riche que chacune des chapelles. Il y a plusieurs tombeaux des derniers Papes.

Dans la place, il y a deux fort belles fontaines et l'obélisque d'une seule pierre de soixante douze pieds sans la base; elle est en tout de cent huit pieds. Il fallut 40 cabestans, 160 chevaux et 400 hommes qui travailloient au son d'une trompette et cessaient au son d'une cloche.

Le pont Saint-Ange est fort beau, y ayant dessus douze statues d'anges, portant chacun un instrument de la Passion.

La vigne du cardinal Ludovisio sur le mont Quirinal.

Sainte-Marie-Major est une très belle église dans laquelle il y a la chapelle de Paul cinquième Bourghèse, ne se pouvant rien voir de plus beau. Celle de Sixte cinquième, où est la cresse de Nostre Seigneur et le tombeau de Pie cinquième canonisé. Aux deux côtés du grand autel sont deux chasses de reliques, où il y a, entr'autres, le berceau et des langes de Nostre Seigneur. Il y a deux façades à l'église, l'une au bas, au devant de laquelle est une très haute colonne et l'image de la Vierge au-dessus. A celle de l'autre bout est une pyramide.

Saint-Jean-de-Latran est une grande église, réparée depuis peu; il y a deux rangs de piliers et des chapelles ou autels aux côtés. Le grand autel est sous quatre colonnes qui supportent un trésor de reliques, entre autres les testes de saint Pierre et de saint Paul, l'éponge de Nostre Seigneur; et dessous les colonnes est un autel, sous lequel est l'autel de bois sur lequel saint Pierre disoit la messe. Il n'y a que le Pape qui puisse célébrer dessus. Il y a au delà le chœur deux grandes chapelles qui font la croix; au côté de l'une l'on voit le baston pastoral de Moïse, la verge d'Aaron au côté de l'autre l'arche d'alliance et la table de la Cène de Nostre Seigneur. Dans la sacristie il y a le calice de saint Pierre demy brulé, la chasuble de saint Sylvestre et plusieurs vieux ornements et modernes. Dans le vieux cloître il y a la pierre sur laquelle l'on joua les habits de Nostre Seigneur, une colonne fendue en deux, la hauteur de Nostre Seigneur, et plusieurs autres antiquités.

La Scala Sancta, composée de 28 degrés, qui sont les mesmes du palais de Pilate, où Nostre Seigneur monta pour estre jugé à estre crucifié. Il y a au haut de cette eschelle sainte une chapelle fort obscure où est l'image de Nostre Seigneur, peinte par saint Luc, et au dessus de l'autel est le *Sancta Sanctorum*.

A Saint-Paul-Hors-les-Portes, dans la via Ostiense, est le crucifix qui parla à Sainte Brigitte. Cette église est grande, mais un peu champêtre.

A Saint Paul-des-Trois-Fontaines on voit les trois sauts que fit la teste de saint Paul quand on lui eust coupée, marqués par trois fontaines qui en sortirent et ont toutes trois un goust différent. On y voit aussi la colonne où il fust décapité.

Montecavallo est le palais où le Pape demeure ordinairement l'esté; il est sur le mont Quirinal; il y a dans ce palais 2700 chambres; il y a des peintures sur la fresque admirables. La galerie moderne peinte par Carlo Marata, Ciro Sergi apprentif de Pierre de Cortonne, Fabricio Chiany, Jean-François le Boulonnois; tous ces peintres sont vivants et excellents.

Le jardin est très beau avec quantité de belles allées et de jets d'eau.

Il y a devant ledit palais les *Chevaux de Phidias* et de *Praxitelles*.

Au Capitole, il y a deux palais remplis de statues antiques et de peintures à fresque. — Le palais de la justice est en face, la statue à cheval d'Antonin (1) est au milieu de la place, de même que les figures de *Castor* et *Pollux* avec leur chevaux. — Les trophées de Marius.

La vigne Pamphile est grande; le parterre est assez beau; il y a quelques allées assez belles; le reste est planté de nouveau. Le palais est petit; les nudités sont couvertes; il y a encore un grand enclos où il y a plusieurs bestes fauves.

Le petit bijou (2) de l'abbé Benetty, agent du Roi de France.

Le palais Colonne est grand; il y a peu de chose de remarquable, excepté quelques tableaux.

Le palais Mazarin (3), où il y a plusieurs belles tapisseries du feu cardinal. Le jardin est joly, avec la galerie du Colisée (4) en bas-reliefs et la peinture à fresque de l'*Aurore* (5) qui est fort estimée. M. Errart (6) est le chef de l'Académie des peintres et sculpteurs que le Roy a establie à Rome, où sont les copies du *Gladiateur mourant* et quelques autres comme le *Virginus* et l'*Hercule*.

(A suivre)

G. SAIGE.

(1) C'est la statue de Marc Aurèle.

(2) Sic au manuscrit; peut-être faut-il lire *Casin*.

(3) Aujourd'hui palais Rospigliosi.

(4) Sic, il faut lire probablement *Casino*.

(5) Du Guide.

(6) Charles Errart, né en 1606, mort à Rome en 1689, peintre et architecte, fut le premier directeur de l'école française à Rome en 1666; remplacé en 1672 par Coypel, il avait été remis en charge en 1675.

Lettre de Paris

Paris, 21 juin 1903.

Hier, a eu lieu dans la cour de l'Opéra, face à la rue Auber, l'inauguration solennelle du monument élevé à la mémoire de Charles Garnier, l'architecte de l'Académie nationale de musique, de l'Observatoire de Nice, de la salle du Théâtre de Monte Carlo, et de tant d'autres édifices fameux.

Ce tribut d'admiration paraît d'autant plus justifié que, de tous les édifices modernes, l'Opéra est peut-être celui qui a donné lieu aux critiques les plus véhémentes et les plus passionnées. Que nous sommes loin de l'époque où les esprits s'échauffaient, en France, pour des questions purement artistiques et où une tache d'encre sur la cuisse de l'une des danseuses du groupe de Carpeaux, était un de ces événements historiques dont tout Paris parlait pendant quinze jours. Et quels anathèmes les architectes de l'ancienne école fulminaient contre le style polychrome du nouveau monument!

Charles Garnier se faisait un plaisir de braver ses détracteurs en donnant aux journaux qui défendaient avec ardeur son œuvre les renseignements les plus détaillés sur l'origine des marbres destinés à la décoration d'un édifice unique dans l'univers. Les Vosges, les Pyrénées, l'Algérie, la Norvège, la Finlande, l'Égypte, étaient mises à contribution pour augmenter la splendeur du nouvel

Opéra. Maintenant que le climat de Paris a passé sur tous ces matériaux précieux une teinte grise uniforme, on ne se doute plus des véhémentes controverses engagées vers la fin du second Empire à propos de ces médaillons et de ces balustres polychromes, dont la couleur primitive devient chaque jour plus difficile à retrouver.

Après treize années de travaux qui avaient coûté des sommes fantastiques et rencontré parfois des difficultés presque insurmontables, la soirée de l'inauguration arriva enfin, et, pour l'architecte, ce fut une victoire.

La première représentation donnée sur la scène du nouvel Opéra eut un éclat exceptionnel. Le maréchal de Mac-Mahon, le roi de Hanovre, la reine Isabelle et son fils occupaient les places d'honneur. C'était la première fois que le jeune Alphonse XII se montrait en public en qualité de roi. Cinq jours auparavant, un *pronunciamento* du maréchal Martinez Campos l'avait appelé à la couronne d'Espagne, et le lendemain matin il devait quitter Paris pour se rendre à son poste. Si vif que fût le sentiment d'intérêt qu'excitait le nouveau souverain, ce n'était pas sur lui que se dirigeaient le plus grand nombre de lorgnettes. Le véritable héros de la soirée était le lord maire de Londres. Il avait mis sa plus belle robe de velours rouge de grande cérémonie et portait ses insignes. Tandis que le bourgmestre d'Amsterdam, en habit noir, se perdait dans la foule des spectateurs, le premier magistrat municipal de la métropole du Royaume-Uni acceptait avec une bonne grâce imperturbable et une satisfaction évidente les manifestations de curiosité quelque peu indiscrettes qu'excitait son costume d'apparat. Si on avait demandé au lord maire ce qui lui paraissait le plus merveilleux à l'inauguration du nouvel Opéra, il n'aurait pas répondu comme le doge de Gènes venu à Versailles: « C'est de m'y voir. » Bien au contraire, il avait l'air de trouver que rien au monde ne lui semblait plus naturel.

A partir de l'inauguration du nouvel Opéra, Charles Garnier passa le reste de ses jours en pleine gloire. Il y avait dans cet artiste de très haute valeur, mais dont l'éducation littéraire avait été quelque peu négligée — car il était le fils d'un forgeron et rappelait volontiers sa modeste origine — un tempérament d'écrivain et surtout d'orateur de premier rang. L'illustre architecte ne laissait échapper aucune occasion de prendre la parole et n'était pas moins fier du recueil de ses discours que de la façade polychrome de son célèbre monument.

Les dernières années de cet homme, qui n'avait connu que le succès depuis les débuts de sa carrière, furent cruellement assombries par les souffrances et la lente agonie d'un fils qui avait donné les plus belles espérances. Triste destinée que celle de Christian Garnier, mort à l'âge de vingt-six ans, six mois après son père, sans avoir eu le temps de donner toute sa mesure! On ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour ce vaillant jeune homme qui voulait se rendre digne de porter un nom célèbre et consacrait les heures péniblement arrachées chaque jour aux tourments de la fièvre à un gigantesque travail sur une méthode de transcription des noms géographiques dans toutes les langues de l'univers. Son rêve était de fournir à tous les peuples civilisés les moyens de n'avoir qu'un seul atlas dont les noms seraient écrits en lettres empruntées à un alphabet international et prononcées d'une manière uniforme. Le jeune savant eut le temps d'achever sa tâche, mais il mourut trop tôt pour assister au succès qu'obtint sa méthode au Congrès de Géographie de Berlin.

La loi sur l'assistance obligatoire a été votée à la presque unanimité, mais non sans retouches. Sa disposition capitale, celle qui vise les conditions dans lesquelles fonctionnera cette assistance, a été considérablement et heureusement modifiée. D'après le projet primitif, les futures pensions devaient être subordonnées à l'absence de toute ressource chez l'assisté; de sorte que celui qui s'est assuré, par sa prévoyance, une retraite, l'eût perdue, si modeste qu'elle fût, et au lieu de constituer un progrès, la loi eût été un recul. Mais les mutualistes veillaient. Ils ont montré l'injustice, le péril d'une telle disposition et ont obtenu de l'Assemblée que les ressources provenant de l'épargne n'entreraient en décompte, et en décompte de moitié seulement, que si elles excèdent soixante francs. De plus cette quotité est portée à 120 francs pour ceux qui ont élevé trois enfants jusqu'à l'âge de seize ans. Cela a rendu la loi quelque peu hybride. Elle est d'ailleurs encore incomplète, et le Sénat ne tardera pas à la revoir de très près.

M. Clermont-Gauneau venait à peine de déposer son rapport démontrant que la désormais légendaire tiare de Saitaphernès était truquée, qu'un nouveau truquage non moins original se révélait aux Parisiens, ce qui pourrait s'appeler le truquage des prisonniers. Nul doute que les revues de fin d'année ne s'inspirent de la fausse tiare et du

(1) C'est le *Mercur*, longtemps désigné sous le nom de l'*Antinotis de Belvédère*.

(2) Indication très intéressante pour l'attribution des cette époque de l'armure du connétable de Bourbon.

(3) Il faut noter que Bernin vivait encore au moment de ce voyage; il mourut l'année suivante en 1680, à l'âge de 82 ans.

faux Rosenberg, alias Dorval, amené d'un couvent de l'Extrême-Orient jusqu'à Paris aux frais de la police.

Le faux Rosenberg, a, devant le juge d'instruction, précisée, en les confirmant, certains points de ses déclarations précédentes. Il a surtout insisté sur son évidente bonne foi et sur l'obligation où il s'était trouvé, afin de hâter le dénouement de sa mésaventure, de prendre à son compte le fantastique état civil qu'on lui imposait, et dont il avait vainement essayé de se débarrasser.

Dans cette affaire, il est singulièrement difficile d'établir les responsabilités. En tous cas, toute tentative en ce sens serait certainement prématurée, car on sait mal ce qui s'est passé en Orient.

Voici la version qui, jusqu'ici, paraît la plus probable: Notre consul général à Beyrouth, M. de Sercey, fut saisi par le gouvernement anglais d'une demande d'extradition concernant un nommé Dorval. Sur les indications très précises qui lui furent fournies par les autorités anglaises, il procéda, après interrogatoire, à l'arrestation du soi-disant Dorval, inscrit sous le nom de Rosenberg.

Un prêtre de Tours, de passage à Beyrouth, interrogé, et qui avait beaucoup connu le fameux chanoine, affirma son identité. C'est dans ces conditions, et après avoir fait signer à l'inculpé une déclaration dans laquelle il se reconnaissait être bien Rosenberg, que notre consul maintint l'arrestation.

Reste à expliquer comment le prêtre de Tours, dont le témoignage fut décisif en cette circonstance, a pu commettre une erreur aussi étrange.

On ne sait pas, d'autre part, si M. de Sercey possédait un mandat d'amener décerné par M. Flory, et où figurait la photographie de Rosenberg. S'il en avait un entre les mains, comment la confusion n'a-t-elle pas apparue? S'il n'en avait pas, comment aurait-on pu arrêter, sans mandat, un individu qui ne se trouvait pas dans le cas de flagrant délit?

Quoi qu'il en soit, M. Dorval s'estime victime d'une arrestation arbitraire et réclame, à titre de dommage-intérêts, une somme de cinquante mille francs.

En attendant, il met à profit son séjour à Paris et se promène consciencieusement à travers les rues de la capitale, escorté de deux agents de la Sûreté qui lui servent de guides.

* *

A travers les théâtres :

Pour finir sa saison, l'Odéon a cru devoir monter une pièce de Gorki, la nouvelle illustration de la littérature russe. Ce petit drame, intitulé *Wama*, a rappelé à bon nombre de spectateurs l'époque de l'ancien théâtre libre. C'est un fait divers emprunté à la vie des paysans slaves, qui ne vaut que par l'observation des mœurs, et dont le thème ne fut que médiocrement goûté du public. Cela n'empêche pas Gorki d'être un grand artiste qui a fait ses preuves en mainte autre œuvre aujourd'hui célèbre : Gorki est le poète des vagabonds et des voleurs. Il est lui-même issu de l'origine la plus vulgaire et il a vécu dans le monde qu'il nous décrit : c'est cela qui donne tant de saveur étrange à ses ouvrages.

M. Girnity a mis en scène avec adresse et ingéniosité ce tableau pittoresque. A noter parmi les interprètes M. Janvier et M^{lle} Rabuteau. S. L.

LETTRES ET ARTS

Le Centenaire de Berlioz.

La liste des adhésions au Concours est définitivement close, et l'on peut évaluer à plus de 150 le nombre des sociétés qui participeront au Tournoi artistique que nous pouvons annoncer comme devant être des plus intéressants.

Il est à remarquer, en effet, la valeur des sociétés inscrites ; une sélection semble avoir été faite pour donner plus de valeur, plus d'éclat à la manifestation entreprise en l'honneur de Berlioz.

Le comité doit être heureux de ce résultat et des sympathies qui lui sont acquises de ce fait. Nul doute qu'il sache s'en rendre digne et que la ville de Grenoble toute entière réserve à ses hôtes du mois d'août, l'accueil si aimable qui la caractérise et qui est l'emblème si évident de la courtoisie dauphinoise.

De fortes souscriptions parviennent tous les jours au comité de la part des éditeurs et de marchands de musiques, fabricants d'instruments etc... — auxquels un appel a été adressé. — De nombreuses sociétés s'associent également, par d'importants traits de générosité, à l'œuvre de justice poursuivie.

De Paris :

Dimanche a eu lieu, au palais du Trocadéro, la distribution solennelle des récompenses de l'Association Polytechnique.

M. Maruéjols, ministre des travaux publics, présidait, assisté de M. le professeur Brouardel, doyen honoraire de la Faculté de Médecine, président de l'Association, et de MM. le commandant Hubert, représentant le Président de la République; le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie; Edouard Petit, représentant M. Chaumié; Cart, Genty, Hautefeuille, Mardet, vice-président de l'Association; Malétras, secrétaire général du bureau et du conseil.

M. Maruéjols, après avoir en quelques mots, félicité les professeurs, donne la parole à M. Brouardel, qui retrace brièvement l'historique de l'Association, en soulignant ses progrès constants.

Puis, M. Malétras, secrétaire général, présente le compte rendu des travaux de l'exercice 1902-1903.

La Société des Poètes français vient de constituer son bureau pour 1903-1904. On été élus :

Comité d'honneur : M. Sully-Prudhomme, président ; MM. Léon Dierx et J.-M. de Heredia, vice-présidents.

Bureau : MM. Auguste Dorchain, président ; Emile Michelet et Ernest Reynaud, vice-présidents ; Alcanter de Brahm, secrétaire général ; M.-C. Poinot, secrétaire-archiviste ; Pierre de Bouchaud et André Foulon de Vault, trésoriers.

La Société vient, en outre, d'adopter le règlement relatif à l'édition des jeunes poètes inédits, pour lesquels sera ouvert un concours du 1^{er} juillet au 31 décembre prochains.

Il devra être adressé dans les délais ci-dessus un manuscrit formé d'une ou plusieurs pièces dont l'ensemble ne dépassera pas cent vers.

Ces manuscrits ne devront pas être signés, mais accompagnés d'une simple devise rappelée dans une enveloppe cachetée, ainsi que les noms, prénoms et adresses des auteurs. Le tout devra être envoyé au secrétariat, 227, rue de Vaugirard, où les candidats pourront s'adresser pour tous renseignements complémentaires.

L'exposition des œuvres de Garnier à l'Opéra.

Sur la demande du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, M. Malherbe, l'éminent conservateur du Musée de l'Opéra, a organisé dans la grande salle de la bibliothèque une exposition des œuvres de Charles Garnier, qui s'est ouverte le jour de l'inauguration du monument et du Musée, c'est-à-dire le 20 juin.

A côté des œuvres de Garnier, aquarelles, paysages, plans et maquettes de l'Opéra, on pourra admirer les fort beaux portraits du maître qu'a bien voulu prêter M^{me} Garnier, et qui sont signés Paul Baudry, Gérôme, Bouguereau. Le plus ancien date du séjour de Garnier à l'École de Rome : il est de Gustave Boulanger et porte la mention *Roma 1854*.

On feuillettera aussi avec curiosité les nombreuses et amusantes caricatures de Garnier, qui furent faites pendant la construction de l'Opéra.

Enfin, on exposera des maquettes du théâtre de Monte-Carlo et de la magnifique villa Bischoffsheim, de Bordighera, dont Garnier était également l'auteur.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Comment meurent les récifs madréporiques.

— M. J. Stanley Gardiner, donne dans le fascicule 4 du tome 1^{er} de *The fauna and Geography of the Maldive and Laccadive Archipelagoes* (University Press de Cambridge, et C. J. Clay, à Londres), entre autres études sur les récifs madréporiques auxquels il a prêté une attention toute particulière, des renseignements intéressants sur la manière dont périssent ces récifs. Ceux-ci meurent — de manière accidentelle tout au moins — principalement à la suite de tempêtes et de cyclones. Les eaux sont remuées par le vent jusqu'à une profondeur inusitée, et s'il y a dans les parages des récifs des dépôts vaseux, toute la vase est agitée, elle se répand dans l'eau et, le calme revenu, elle se dépose à nouveau. Celle qui se trouve au-dessus des récifs tombe sur ceux-ci ; elle forme sur les madrépores une couche plus ou moins

épaisse, et ceux-ci périssent, asphyxiés, étouffés. Il ne semble pas qu'il y ait d'espèces plus résistantes que les autres, dit M. Gardiner : tout le récif y passe, toutes les espèces succombent. On rencontre souvent de ces récifs frappés de mort de cette manière. On y rencontre aussi de petites colonies madréporiques mortes également, mais de manière inconue. Quelque trouble local s'est produit, sans doute : il y a constamment des remaniements des fonds, et un emplacement qui était jusque-là très favorable à la croissance des madréporaires a pu devenir très défavorable en un temps assez court. En réalité les madréporaires sont très exigeants. M. Gardiner a souvent constaté qu'ils faisaient défaut dans des emplacements où il semblait qu'ils eussent dû s'installer depuis longtemps, où il semblait que le milieu était essentiellement propre à leur multiplication : et alors, dans ces endroits stériles, mais d'apparences favorables, il a transplanté de nombreux madréporaires. Dans aucun cas la transplantation n'a réussi : et il a compris, en observant les sujets transplantés, pourquoi il n'y avait pas là de récifs : ces sujets étaient tous tués par un dépôt fin qu'abandonnait l'eau. Celle-ci paraissait très pure ; en réalité, elle ne l'était pas, et si l'on ne trouvait pas de récifs aux endroits jugés favorables par M. Gardiner, c'est que dans ces endroits la vie des madréporaires était impossible.

Ces organismes sont assez délicats. Pourtant ils supportent l'exposition en plein soleil pendant plusieurs heures, à condition qu'une partie soit immergée dans l'eau. Ceci montre que les récifs ne peuvent être tués par les mises à découvert qu'ils ont à subir occasionnellement quand, vivant à une faible profondeur, ils se trouvent privés de la couche d'eau qui les recouvre d'ordinaire par des vents violents qui la chassent et modifient pour un temps le niveau et l'équilibre.

Il est certain, toutefois, que l'on rencontre souvent des récifs morts. Dans le Pacifique, différents naturalistes ont observé ce phénomène que M. S. Gardiner a retrouvé aux Maldives. On voit des colonies isolées, entièrement mortes ; on constate aussi que dans les colonies qui sont formées de plusieurs espèces juxtaposées, une seule de ces espèces est morte. Tous les individus appartenant à cette espèce sont morts : il y a eu là une sélection toute spéciale, très particulière et très frappante. On ne peut invoquer la mise à découvert, et il n'y a pas non plus à penser que les groupes morts ont été tués par un dépôt de vase ou de sable. La cause de ces morts est ailleurs. Ces défunts sont généralement de grande taille : il est probable qu'ils ont succombé à la sénilité.

Un autre cas se présente. Sur tel récif on ne trouve d'une espèce donnée, que les restes, les squelettes morts ; à côté, sur un autre récif, la même espèce vit fort bien et végète de façon luxuriante. A quoi tient ceci? M. Gardiner a une explication à offrir. Il pense que tous les madrépores morts sont des madrépores qui, à un certain moment, sous l'influence d'une même cause générale extérieure, se sont tous simultanément reproduits. Cet effort général a pour effet d'épuiser les colonies qui meurent peu de temps après. Il se passerait là ce qui se passe pour le bambou : on voit tous les bambous d'une région se mettre à fleurir et fructifier simultanément, puis ils meurent. M. W. T. Blandford a vu fleurir et mourir de la sorte tous les bambous d'une même région de plusieurs centaines de kilomètres carrés. On ne sait quel est l'agent qui exerce son influence sur les bambous : on ne sait non plus quel est celui qui agit sur les madrépores.

Enfin, il convient de ne pas oublier que les récifs sont attaqués par de nombreux parasites. Parmi ceux-ci les algues perforantes jouent un rôle important dans la destruction et la désagrégation des polypes.

Il n'est pas de polypes, semble-t-il, qui ne soient attaqués par ces algues : le parasitisme est général. Les algues pénètrent dans toutes les parties : elles ne restent vivantes, toutefois, que dans les parties superficielles, recevant une proportion suffisante de lumière. Mais, une fois installées, elles n'abandonnent pas la partie : elles restent jusqu'au bout, que les polypes soient vivants ou morts : elles restent tant qu'il subsiste du calcaire, tant qu'elles n'ont pas détruit le squelette par la production de bicarbonates solubles. On le voit, les récifs madréporiques ont des manières variées de périr.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 14 au 21 Juin 1903

MARSEILLE, cut., S^{te}-Françoise, fr., c. Jacomain, ciment et briq. sable.
 CANNES, tartane, Tante, fr., Caisson, —
 — b. Ville-de-Monaco, fr., c. Dantal, —
 — b. Marie, fr., c. Castinelli, —
 — b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Trégia, —
 — b. Marcelle, fr., c. Ballet, —
 — b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, —
 — b. La Paix, fr., c. Aune, —

Départs du 14 au 21 Juin 1903

GALERIA, brick-goëlette, Conception, fr., c. Simonpietri, sur lest.
 ANTIBES, goëlette, Deux-Pauline, fr. c. Moyet, —
 CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, —
 — b. Marie, fr., c. Castinelli, —
 — b. Tante, fr., c. Caisson, —
 — b. Ville-de-Monaco, fr., c. Dantal, —

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Publication en conformité des articles 49 et 50 du Code de Commerce

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Les soussignés :

Monsieur Second ARMITA, entrepreneur de travaux publics, demeurant à Monte Carlo, boulevard des Moulins,

Et Monsieur Jean BONAFÈDE fils, entrepreneur de maçonnerie, demeurant au Carnier, Commune de la Turbie,

Déclarent, par les présentes, dissoudre purement et simplement à compter de ce jour quinze juin mil neuf cent trois, la Société de fait qui a existé entre eux depuis le premier juin mil huit cent quatre-vingt-quinze, et qui avait pour objet l'entreprise de travaux de construction et de travaux publics ou particuliers.

La liquidation de ladite Société sera faite par les soussignés au mieux des intérêts de l'association qui a existé entre eux.

Ils auront le droit, à partir de ce jour, d'entreprendre pour leur compte personnel tous travaux de construction.

Toutefois, il est formellement convenu qu'ils devront terminer en commun tous les travaux en cours d'exécution qui ont été entrepris par eux antérieurement à ce jour, pour le compte de la Société de fait qui a existé entre eux.

Les présentes seront enregistrées, déposées et publiées conformément à la loi.

Fait double à Monaco, le quinze juin mil neuf cent trois.

Lu et approuvé :

(Signé) : Jean BONAFÈDE fils.

(Signé) : S. ARMITA.

Enregistré à Monaco, le dix-huit juin mil neuf cent trois, f^o 39, c. 5. Reçu trois francs.

Signé : A. DE GUIRAUD.

Cabinet de M^e Ed. KUNEMANN, avocat à Monaco, Villa de l'Avenir, 19, rue Florestine, 19 (Condamine)

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le Vendredi 10 Juillet mil-neuf-cent-trois, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, séant au Palais de Justice, à Monaco, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur,

D'UNE MAISON DE RAPPORT

située à Monaco, circonscription de la Condamine, quartier de la Colle Supérieure.

DÉSIGNATION :

Une maison élevée de trois étages et rez-de-chaussée sur un terrain situé à Monaco, quartier de la Colle Supérieure, d'une contenance de deux cent quatre-vingt-treize mètres carrés dix décimètres, porté au plan cadastral sous le numéro 71, partie de la section A, confinant au Nord, Madame PLATI; à l'Est et à l'Ouest, un chemin à construire; au Midi, un passage de deux mètres.

Telle que la maison s'étend et comporte avec toutes ses aisances et dépendances, sans aucune exception, ni réserve.

FAITS ET PROCÉDURE

L'immeuble mis en vente a été saisi à la requête du sieur Pierre OSILIA, négociant en bois de construction, demeurant à Nice, pour lequel domicile est élu à Monaco, en l'étude de M^e Ed. KUNEMANN, avocat, contre : 1^o le sieur Jean PÉRI, entrepreneur de travaux publics, pris tant en propre que pour tous effets de droit; 2^o la dame Maria REBAUDO, son épouse, demeurant à Monaco; suivant procès-verbal de BLANCHY, huissier à Monaco, en date du 24 Mars 1903, enregistré, et transcrit après dénonciation au saisi, au bureau des Hypothèques de Monaco, le 27 Mars 1903, vol. 3, N^o 36. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la Vente a été dressé par M^e Ed. KUNEMANN, avocat, et par lui déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, après enregistrement.

MISE A PRIX :

Outre les clauses et conditions du cahier des charges, l'immeuble ci-dessus désigné sera exposé aux enchères, sur la mise à prix fixée par le poursuivant, de quinze mille francs, ci 15.000 francs.

PURGES DES HYPOTHÈQUES LÉGALES

Il est déclaré conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de Procédure Civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales devront requérir cette inscription avant la transcription du Jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Monaco, par l'avocat poursuivant, soussigné, le 22 Juin 1903.

Signé : Ed. KUNEMANN.

Dûment enregistré.

ÉTAGE A VENDRE
rue du Milieu, 22, Monaco

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire.

PARFUMERIE
DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette
DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS
LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

Eaux de Fleurs d'Orangers et de Roses

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

MAISON MODÈLE

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN TOUS GENRES. — G^d RAYON DE PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE. CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES. PARAPLUIES. — ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
RÉPARATIONS DE MEUBLES



Chaises d'Enfants (dernière création)

EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons
dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

BOIS ET CHARBONS

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 63 mètres.

Jun	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
15	759.2	759.2	758.8	758.5	759.6	20.5	21.2	20.6	20.2	18.8	72	Ouest fort.	Beau.		
16	760.2	760.1	760.2	759.8	760.2	20.2	21.2	20.2	20.2	18.5	67	Nord-Ouest.	Id.		
17	762.2	762.5	762.2	762.2	761.4	21.2	21.8	21.2	19.2	18.5	75	Nord.	Id.		
18	762.2	762.1	761.2	761.2	760.8	21.2	21.6	20.2	19.2	18.9	76	Est.	Beau, nuageux.		
19	759.2	758.5	757.2	756.8	757.5	17.4	17.2	17.2	16.5	16.4	87	Id.	Pluie.		
20	759.2	759.5	759.4	758.5	758.6	19.5	19.8	19.8	19.7	18.5	85	Id.	Nuageux, pluie.		
21	758.2	759.2	760.2	760.1	760.2	21.2	22.5	20.1	20.2	19.2	76	Sud.	Id.		
DATES		15	16	17	18	19	20	21							
TEMPÉRATURES EXTREMES		Maxima.	21.2	21.5	21.8	21.5	17.2	19.9	22.5						
		Minima	17.5	17.2	16.8	16.2	16.3	16.2	17.2						
												Pluie tombée: 76mm 5			